

**Arrêté établissant le tableau annuel d'avancement de grade
au titre de l'année 2025**

La Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération Les Sorgues du Comtat,
Vu les articles L. 216-2, L. 522-4, L. 522-23 à L. 522-31 du code général de la fonction publique,
Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la fonction publique territoriale,
Vu la délibération n°2 du 25 septembre 2007 relative à la détermination des « ratios-promouvables »,
Vu l'arrêté n°AI/44/4-1/2021-941 du 30 avril 2021 portant sur les lignes directrices de gestion définissant la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines et la promotion et valorisation des parcours professionnels, après avis du comité technique du 29 avril 2021,

ARRETE

Article 1^{er} : Le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2025 est établi ainsi qu'il suit :

Avancement au grade d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe

Ordre de priorité	Nom – prénom de l'agent	Grade actuel	Date d'effet de l'avancement
1	MILLET Guilhem	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	01/09/2025
2	KLAI Rachida	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	01/09/2025
3	SALIH SEGHIRI Laëtitia	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	01/09/2025

	Nombre de Femmes	Nombre d'hommes
Promouvables	3	1
Inscrits	2	1

Avancement au grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe

Ordre de priorité	Nom – prénom de l'agent	Grade actuel	Date d'effet de l'avancement
1	FRAGANTI Nicolas	Adjoint technique	01/09/2025
2	MONTERO Y LOPEZ Anthony	Adjoint technique	01/09/2025
3	SALOM Florian	Adjoint technique	01/09/2025

	Nombre de Femmes	Nombre d'hommes
Promouvables	0	6
Inscrits	0	3

Avancement au grade d'agent de maîtrise principal

Ordre de priorité	Nom – prénom de l'agent	Grade actuel	Date d'effet de l'avancement
1	CORGE Jérôme	Agent de maîtrise	01/09/2025

	Nombre de Femmes	Nombre d'hommes
Promouvables	0	1
Inscrits	0	1

Avancement au grade de technicien principal de 2^{ème} classe

Ordre de priorité	Nom – prénom de l'agent	Grade actuel	Date d'effet de l'avancement
1	BAUMGARTNER Olivier	Technicien principal de 2 ^{ème} classe	01/04/2025

	Nombre de Femmes	Nombre d'hommes
Promouvables	0	2
Inscrits	0	1

Avancement au grade de technicien principal de 1^{ère} classe

Ordre de priorité	Nom – prénom de l'agent	Grade actuel	Date d'effet de l'avancement
1	BERNARD Jean-Michel	Technicien principal de 2 ^{ème} classe	01/09/2025
2	BARTHAS Philippe	Technicien principal de 2 ^{ème} classe	01/09/2025

	Nombre de Femmes	Nombre d'hommes
Promouvables	0	2
Inscrits	0	2

Article 2 : Le présent tableau d'avancement sera transmis au Centre de Gestion du Vaucluse qui en assurera la publicité.

Article 3 : Le présent arrêté peut être contesté dans un délai de deux mois à compter de sa notification, en saisissant le médiateur du Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Vaucluse :

- soit par courrier portant la mention « confidentiel » sur l'enveloppe à l'adresse suivante :

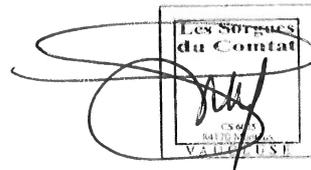
Centre de Gestion du Vaucluse -Médiation Préalable Obligatoire
80 rue Marcel Demonque - AGROPARC – CS 60508 -84908 AVIGNON

- soit par courriel : mediation@cdg84.fr

Si cette médiation ne permet pas de parvenir à un accord, le présent arrêté pourra alors faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de la fin de la médiation.

Monteux, le 13 février 2025

Carine BLANC,
Vice-Présidente déléguée du Personnel
Communauté d'Agglomération
Les Sorgues du Comtat



The image shows a handwritten signature in black ink over a rectangular official stamp. The stamp contains the text 'Les Sorgues du Comtat' at the top, 'CS 60508' and '84908 AVIGNON' in the middle, and 'VAUCLUSE' at the bottom.